



ICN
INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



Lucien Felli

Retour sur Aleria





EXPOSITION DE PEINTURE

==== *Association A Scopa* ====

DU 7 AU 21 JUIN 2015

MAISON MATRA - AU FORT D'ALERIA

Vernissage le samedi 6 juin 2015 à 18h

OUVERTURE DE 10H À 18H - TOUS LES JOURS - ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS :
06.09.67.17.29
06.20.30.24.69



Invicta à pienu core

Vene di sorte u novu dischettu di u gruppu I Muvrini. «Invicta» hè u titulu sceltu da i fratelli Bernardini per sta produzione di prima trunca chì hà da cunduce li torna nantu e scene di u mondu sanu.

À longu d'una annata piena cù una cinquantina di ritrovi, difenderanu in musica l'idea di a «nò violenza» purtata da «Invicta» chì tene u so nome -feminizendu lu di «Invictus», u puema à l'accorta di u scrivanu William Ernest Henley chì piacia assai à Nelson Mandela.

Face trenta anni avà chì i Muvrini ci la facenu à sparte di modu sempre più largu, nantu à cinque cuntinenti, a lingua, a cultura è l'identità corsa.

Ci accumpagnanu e so canzone è melodie dapoi a zitellina. Simu numerosi à avè seguitatu u so filu musicale cù attenzione è passione, è u lume di i quattru nomi per dumane, da fà sente ciò ch'è nò simu, ancu à voce rivolta

Trà una discografia ricca di ottu Dischi d'Oru è un parcorsu ricumpensatu di duie Vittorie di a Musica, anu unitu e so voce à quelle di celebrità di a canzona francese è internazionale cum'è Serge Reggiani, Jacques Dutronc, Renaud, MC Solaar, Grand Corps Malade, Sting, Lluís Llach, Luz Casal o Nana Mouskouri...

Omu di pace, d'apertura è di toleranza, Ghjuvan'Francesco Bernardini, purtavoce di stu gruppu maiò è di a Fondazione di Corsica (AFC) - Umani, definisce e so ultime creazione cum'è

"u cantu di a cuscenza mai vinta, u cantu di i diritti di l'anima".

Diritti di l'anima per i quali i Muvrini cunsacregghjanu, d'altronde in fine di registramentu, una «Dichjarazione di i Diritti di l'anima».

À sente la, si capisce l'estru universale è umanu di l'andatura di i Muvrini.

Sempre arradicati à i simbuli, rendenu umaggiu, cù a partecipazione di e Pulifunie ebraiche di Strasbourg nantu à «O Ismà» (Heart of Jenin), à stu zitellu palestinianu tombu da l'armata israeliana è di u quale i parenti anu datu l'organi, salvendu cusì cinque vite da u latu israelianu.

Ci hè una quindicina di canzone cù spresione diverse, missaghji ricchi di sensi è di spulichchezza, fendu valè cum'è sempre a lingua corsa.

Ci sò dinù qualchi passi cantati in francese è in inglese cum'è a famosa «Blowin in the wind» di Bob Dylan, chì fù à a so creazione, considerata cum'è unu di l'inni di u movimentu di i diritti civichi à i Stati Uniti. Un movimentu chì valorizava digià à l'epica u fattu chì senza ghjustizia ùn ci seria pace.

Nanzu à a dichjarazione finale, i Muvrini ci proponenu u «Bensonhurst Blues» adattatu in lingua nustrale per diventà u «Corsican Blues».

«Invicta» hè un' opera culturale bella riesciuta chì ci face viaghjà è chì hè da scopre à u più prestu...



da Roland Frias

Billet La Marine dans le grand bain !

Depuis une quarantaine d'années, papa Le Pen d'abord, puis les «filles» (Et oui Marine n'est pas la seule...), les gendres, les belles mères et tout le restant ont bercé la France et de nombreux Français d'illusions. On aime le TRAVAIL et on veut l'assumer. On adore la FAMILLE, la leur, nous semblait-il ! Vivre et mourir pour la PATRIE, passion dévorante et débordante... Que demander de plus se disaient les plus niais.

Ce triptyque nous rappelait de mauvais souvenirs, de très mauvais souvenirs, un détail diraient certains. Et puis patatras, les affaires d'héritage, les affaires de famille sèment discorde et zizanie chez les plus zélés des frontistes et chez tous les autres aussi.

Brutalement, la démocratie, ce merveilleux outil de gestion de notre vie publique, qui fait la force de la République est mis à mal ! L'héritage du patriarcat est discuté (ou discutable ?), pour gagner les suffrages des électeurs, il faut réussir à faire passer des vessies pour des lanternes.

Alors la Marine s'empare de l'héritage, mais refuse les droits de succession, fichtre, la machine s'emballe, la Marine est dans le grand bain !

Sous les yeux ébahis des citoyens, volent les noms d'oiseaux, les imprécations et on en arrive même à voir le père déshériter la fille prodigue...

Curieuse histoire, c'est du feuilleton télévisuel «Dallas» à la française, le partage des restes du festin avant de passer à table. Alors que dire de plus, tout simplement qu'il ne faut jamais signer de chèque en blanc à des beaux parleurs, même s'ils chassent en meute familiale.

La morale de cette histoire ce sont les français qui l'écriront...

Paul Aurelli

icn-p.aurelli@orange.fr



>Plus de 3 millions d'annonces<
Retrouvez toutes les annonces **légal**es parues dans la presse depuis le 1er janvier 2010

Actulegales.fr
la plateforme officielle des annonces légales d'entreprises

Technologie et Logistique

Infolegale
& marketing



Xylella fastidiosa : Christophe Mirmand passe à l'acte

Le Culletivu anti-xylella en rêvait... Christophe Mirmand l'a fait ? Pas vraiment. Mais dans une île où l'on s'est accoutumé à douter du bon vouloir de l'État s'agissant de préserver la Corse de certains risques sanitaires, l'arrêté pris par le préfet de Corse afin d'appliquer des mesures spécifiques face au risque de propagation de la Xylella fastidiosa est un progrès réel.

Pour le Culletivu anti-xylella, c'est une bonne chose, mais c'est encore insuffisant. Toutefois, il faut reconnaître que le préfet de Corse, Christophe Mirmand, a fait fort. Dans une région où -à tort ou à raison- on peut être tenté de considérer qu'un préfet fait surtout office de tube pneumatique se bornant à relayer les messages venus de Paris, dont la teneur basique serait «oui... mais non !» ou «il est urgent... d'attendre !», le fait mérite d'être souligné.

Le 30 avril, à l'issue d'une réunion du conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (Cropsav), le préfet de Corse a pris un arrêté allant au-delà des mesures nationales instaurées le 3 avril par le ministre de l'Agriculture. Stéphane Le Foll avait interdit l'im-

portation en France de végétaux sensibles à Xylella fastidiosa et provenant de zones touchées par la bactérie, et renforcé le plan de contrôle et de surveillance sur l'ensemble du territoire national.

La décision de Christophe Mirmand résulte de la prise en compte sinon de toutes du moins d'une grande partie des propositions émises par les représentants des filières végétales et les responsables institutionnels locaux lors d'une précédente réunion du Cropsav, le 7 avril. Jugant qu'il y avait effectivement «nécessité de réévaluer les mesures» indispensables pour prévenir «le risque sanitaire en Corse», il a donc pris un arrêté qui prévoit l'interdiction de l'introduction de végétaux en Corse, avec la possibilité de dérogation pour les professionnels,

sur demande instruite par les services de l'Etat, et une introduction limitée aux seuls ports d'Ajaccio et de Bastia. Ces mesures, qui doivent s'appliquer de manière uniforme sur tout le territoire corse, entrent en vigueur le 11 mai. Par ailleurs, sur sa proposition, une demande de reconnaissance de la Corse en tant que zone protégée doit être introduite par le ministre de l'Agriculture «afin que la Corse puisse bénéficier d'exigences spécifiques supplémentaires».

Peu avant l'annonce de cet arrêté, une réunion s'est tenue à Bruxelles, à l'initiative d'Henri Malosse, président du Comité économique et social européen, en présence de représentants de la CTC et de la Commission européenne. L'objectif était d'étudier des solutions durables visant à lutter



contre la bactérie. Au-delà des mesures renforcées envisagées le 28 avril par la Commission européenne, des scientifiques vont travailler au développement de traitements. Leurs recherches mobiliseront la mise en place de programmes européens «spécialement lancés pour répondre au défi de la Xylella fastidiosa».

La partie est encore loin d'être gagnée. Mais du moins est-on parvenu à ce moment où le fait d'avoir «pris acte» des inquiétudes exprimées se traduit en actes concrets.

■ E.M.

3 Questions à Christophe Mirmand



Des mesures fortes ont été prises pour prévenir le risque sanitaire en Corse, comme par exemple l'interdiction d'introduction de végétaux en Corse.

Comment cette mesure peut-elle être concrètement appliquée ?

L'interdiction porte sur l'introduction en Corse de végétaux recon-

nus sensibles à la bactérie Xylella fastidiosa, dont la liste figure en annexe de l'arrêté du 30 avril 2015. Les dérogations, possibles pour les professionnels, seront instruites par les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations, sur la base d'un formulaire spécifique fourni aux professionnels qui en feront la demande. La restriction des points d'entrée aux ports d'Ajaccio et de Bastia permettra de concentrer les efforts des inspecteurs chargés des contrôles. Des contrôles seront également effectués dans les autres ports de Corse et sur les lieux de destination des végétaux. En outre, des actions de communication et de sensibilisation sont menées afin de renforcer la vigilance de tous, professionnels comme particuliers.

Comment identifier les végétaux infectés et quelles seront les méthodes pour les détruire ? Les moyens humains seront-ils suffisants selon vous ?

Les inspecteurs phytosanitaires des directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations et les agents de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Corse, qui ont toutes les compétences requises, sont char-

gés des contrôles. Les équipes seront renforcées par le recrutement de vacataires en tant que de besoin. En cas d'introduction non autorisée, le refolement sera privilégié. Si une destruction est nécessaire, elle se fera par incinération.

La demande que vous avez formulée auprès du ministre de l'Agriculture, de reconnaissance de la Corse en tant que zone protégée sera introduite. Quelles seront les exigences spécifiques supplémentaires ?

Les autorités françaises vont déposer une demande auprès de la Commission européenne pour que la Corse soit reconnue comme zone protégée en ce qui concerne Xylella fastidiosa. Cette demande sera étayée par les enquêtes épidémiologiques réalisées depuis 2014, qui démontrent que cet organisme nuisible n'est pas présent sur l'île, bien que les conditions y soient favorables à son établissement. Cette reconnaissance justifiera la mise en place des exigences phytosanitaires particulières qui entreront en vigueur le 11 mai 2015 et qui vont au-delà des dispositions communautaires sur la circulation des végétaux.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**

Chômage en Corse : Inquiétudes pour les séniors

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a légèrement baissé en Corse en mars dernier (-1%). Néanmoins, dans cette catégorie qui est la plus représentative, 18 188 personnes sont toujours en recherche d'emploi. Et en un an seulement le chômage a augmenté de 13,7% sur l'île. Géraldine Morillon-Bofill, directrice de la DIRECCTE de Corse, analyse ces chiffres. Dont ceux, particulièrement inquiétants, concernant le BTP et les séniors, particulièrement impactés par la crise.



Géraldine Morillon-Bofill,
directrice de la DIRECCTE de Corse

Comment analysez-vous les derniers chiffres de l'emploi en Corse ?

Nous allons nous garder de toute extrapolation et de toute interprétation excessive, mais nous constatons une stabilisation pour une partie de la demande d'emploi, ainsi qu'une légère baisse sur l'ensemble des catégories. Sauf pour les séniors. L'heure est toujours à la dégradation en ce qui concerne les plus de 50 ans. C'est d'autant plus inquiétant que l'année 2014 était déjà très difficile à ce niveau-là : les chiffres corses doublent voire triplent les chiffres nationaux. Quand, par exemple, il y a une évolution de 4 %, en Corse ce sera 10 %. Ces résultats sont très marqués sur l'île. Mais nous fonctionnons sur des petites valeurs et des petites données.

Par exemple, 25 demandeurs d'emploi en moins sur certains bassins d'emploi, cela représente -40 % de la demande. De ce fait, nous devons observer une certaine prudence.

Quels sont les dispositifs que vous mobilisez aujourd'hui ?

Nous avons des contrats aidés sur lesquels nous réalisons un ciblage pour les séniors. Nous essayons d'accorder certains contrats aidés essentiellement à des demandeurs d'emploi de longue durée ou séniors. Nous nous mobilisons toujours aussi fortement avec l'ensemble des mesures pour les jeunes, qui ont été moins impactés en 2014 que les autres catégories. Nous avons même constaté, pendant plusieurs mois, une baisse de la demande d'emploi

chez les jeunes. Nous continuons donc à travailler là-dessus de manière générale et de manière large avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC). Je pense notamment à tout ce qui touche à l'apprentissage. Il y a aussi le Comité régional emploi-formation pendant lequel nous nous concertons avec les partenaires sociaux sur le choix des formations. Je crois beaucoup à l'apprentissage en Corse. D'ailleurs, je constate que les entreprises continuent d'être très fortement mobilisées sur ce sujet. C'est vrai y compris dans le secteur du bâtiment qui pourtant souffre énormément actuellement. J'aimerais aussi qu'il se passe quelque chose sur le contrat de génération-transmission qui, de mon point de vue, est une vraie opportunité sur ce territoire

afin de maintenir une activité économique, notamment dans les territoires ruraux. Je pense en particulier aux activités artisanales.

La structuration des chiffres du chômage en Corse est stable d'une année sur l'autre. Preuve que cela reflète bien une situation économique établie...

La situation du secteur du bâtiment joue beaucoup. On constate dans ce secteur une très forte dégradation depuis trois ans. Énormément d'emplois sont détruits. Pourtant, globalement l'emploi en Corse est stable. Il y avait une stabilisation de l'emploi salarié, voire une augmentation dans certains secteurs, ce qui n'est pas le cas partout. Mais la situation du BTP est vraiment très préoccupante. Cela justifie d'ailleurs une mobilisation au niveau de l'État et de la CTC. Nous aurons très prochainement un plan stratégique d'action pour essayer d'améliorer la situation. Nous travaillons donc sur certaines filières pour accompagner le développement en emploi et en formation. Nous accompagnons également les nouvelles technologies de l'information qui permettront peut-être d'avoir des développements sur l'e-commerce et des formations qualifiantes, y compris dans le secteur du BTP, parce qu'il faudra demain des compétences, pour les enjeux énergétiques des bâtiments de demain. Il s'agit donc de véritables défis pour nous qui sont porteurs de perspectives d'emploi. Tout cela passe en partie par la formation des jeunes.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**

Fontaine à eau de source Corse

www.zilia5g.com

zilia 5G
eau de source
des montagnes corses

L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude



FUNTANA CORSA

(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO

(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22 68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr



Lucien Felli

«Aléria est le fruit d'une maturation des idées»

On commémorera cet été le 40^e anniversaire des événements d'Aléria. Lucien Felli, avocat et militant nationaliste, a assisté à l'occupation de la cave Depeille, puis pris part au procès où il était notamment l'avocat d'Edmond Simeoni, considéré comme le chef du commando nationaliste. Il revient pour nous sur ce qu'il considère comme le fait marquant de l'histoire de la Corse contemporaine d'après-guerre.

Avec le recul, comment voyez-vous ces événements d'Aléria, en 1975 ?

Ils sont à la fois très près et très loin de nous. Nous avons vécu quelque chose qui a fait le tour de la planète. À l'époque, nous étions jeunes et ardents, et aujourd'hui tout cela est profondément ancré dans nos esprits. Mais ces événements ont tendance à être oubliés, alors qu'ils sont fondamentaux dans l'histoire de la Corse contemporaine. Il est donc important d'y revenir, car beaucoup de personnes ignorent ce qui s'est passé dans cette cave.

Le devoir de mémoire est-ce important ?

Extrêmement, car l'amnésie qui pourrait s'installer, notamment dans l'esprit des plus jeunes, opère comme une sorte de privation de visibilité sur ce qui en train de se passer aujourd'hui en Corse. Je crois que nous ne pouvons pas comprendre la situation que nous vivons aujourd'hui sans avoir connaissance de ce qui s'est passé à Aléria il y a 40 ans.

Pouvez-vous nous raconter «votre» Aléria ?

Nous étions sensibilisés depuis très longtemps au problème corse. Depuis les années 1960. Je crois que les années 1958, 1959, 1960 sont un passage important dans l'histoire de la Corse, car c'est à ce moment-là que la France est entrée dans la V^e République. Un passage beaucoup plus politiques que culturel. En Corse, cette période coïncide avec ce que je peux appeler «la prise de conscience insulaire». Il faut savoir que la Corse était véritablement abandonnée, elle se trouvait dans un état pitoyable. Cette prise de conscience a commencé dans les milieux universitaires continentaux. Ce sont les étudiants corses qui se trouvaient alors dans les grandes universités sur le continent qui ont amené leurs idées dans l'île. C'est d'ailleurs à cette époque-là qu'est née l'Union nationale des étudiants corses. Ce fut le point de départ de tous les mouvements qui virent le jour par la suite. C'est à cette époque que nous nous sommes conscientisés, politisés. Nous, les étudiants, regardions ce qui se passait en Corse en prenant conscience que cette île était en fait un territoire abandonné. Non seulement nous étions politisés, mais nous étions organisés. En août 1975, je me trouvais en Plaine orientale. C'est alors qu'on m'a demandé d'aller à Aléria. On m'avait aussi demandé de m'occuper de la presse à cette occasion. En effet, les journalistes des différents médias sont arrivés très rapidement sur les

lieux. Il s'agissait d'une excellente chose pour une appréciation technique des faits. Le rôle de la presse qui a suivi les événements et qui était notamment présente au moment de l'assaut démontre, en tout état de cause, que nous serions peut-être passés à côté de la vérité si les journalistes n'avaient pas été là. Je rends hommage aujourd'hui, 40 ans après, au rôle de la presse dans cette affaire.

Vous étiez déjà avocat à l'époque ?

Oui, bien sûr. J'étais installé à Paris. Et j'étais aussi déjà en relation avec énormément de médias sur le continent mais également en Corse. Je me souviens que les journalistes qui étaient présents à Aléria, n'ont pas joué contre les événements. Ils n'ont pas joué contre nous. Ils ont joué un jeu normal, c'est-à-dire de presse neutre. C'est tout à leur honneur.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué au cours de ces événements ?

Nous avions face à nous un véritable processus militaire. D'ailleurs, la cour de sûreté de l'État a défini l'armée présente comme un «corps expéditionnaire». Il s'agit d'une formule empruntée à la troisième et la quatrième République concernant les territoires marins. Il s'agissait de véritables soldats envoyés en Corse, visiblement, après un coup de sang du gouvernement. Cette situation aurait pu être résolue de façon politique. À mon sens, il s'agit là de la plus grande bavure politique de l'histoire de la Corse contemporaine. La position de l'État a permis une véritable prise de conscience sur l'île. Entre-temps, il y avait eu cette

volonté de faire de la Corse un siège atomique. Je pense notamment aux expériences de l'Argentella qui avaient fait beaucoup de bruit. L'affaire d'Aléria est donc le résultat d'une maturation des idées. Et ces événements ont véritablement mis la Corse à feu et à sang.

Quelle était la grande problématique du procès ?

Il s'agissait de savoir si les balles étaient parties de l'intérieur de la cave ou de l'extérieur. Nous avons eu la chance de récupérer tous les sons que les chaînes de télévision avaient réalisés. Nous avons notamment récupéré les «chutes», c'est-à-dire tout ce qui n'avait pas été utilisé lors des montages des reportages. Nous les avons ensuite projetées dans une salle spécialisée. Nous avons alors pu démontrer, à travers les éléments soniques et phoniques à notre disposition, que les tirs venaient bien de l'extérieur de la cave. Bien entendu, cela a changé la donne concernant les condamnations. C'était un procès énorme. Même la presse étrangère était là. La salle de la cour d'assises était noire de monde, avec des militaires partout. Il s'agissait d'un des plus grands procès politiques de la période dite «de la cour de sûreté de l'État» qui termina son existence après l'affaire dite de Bastelica-Fesch, quelques années plus tard. Il y avait d'ailleurs des magistrats civils et des magistrats militaires. Je me souviens aussi qu'à chaque ouverture de séance, nous entendions le bruit des armes. Autant dire qu'il s'agissait d'une autre vision de la politique de la justice.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**



François Padrona

Les travaux pour la création d'un nouveau centre commercial d'envergure régionale sont en cours dans la zone industrielle de Baléone, aux portes d'Ajaccio.

Ce programme, comprenant notamment un nouvel hypermarché Leclerc, devrait avoir pour conséquence la création de près de 2 000 emplois directs. Nous avons rencontré François Padrona, à l'initiative de ce mastodonte commercial.

«Notre projet créera près de 2000 emplois»

Comment définiriez-vous le projet qui va voir le jour à Baléone, sur le territoire de la commune de Sarrola-Carcopino ?

Il s'agit d'un grand centre commercial d'envergure régionale. Un projet relativement ambitieux qui va se dérouler en plusieurs phases. La première concerne l'ouverture d'un certain nombre de commerces, prévue pour le mois de juillet de cette année. Des petits commerces viendront ensuite s'ajouter au Leclerc drive existant et au magasin Picard. Ensuite viendra le moment de la réalisation et de la construction de l'hypermarché qui sera assez important. Nous avons la volonté de faire de ce projet un véritable centre commercial régional. Notre ambition est de redonner à Ajaccio et à la région ajaccienne toute sa place de capitale régionale.

Un projet basé à Sarrola-Carcopino pourrait donc avoir une dimension économique régionale ?

Ce n'est pas un secret, depuis une soixantaine d'années, tous les centres commerciaux se sont développés en périphéries des villes et ce quelle que soit leur dimension. Effectivement, il y a selon les zones de chalandises des centres commerciaux qui se veulent uniquement tournés vers leur micro-région. Au niveau de Sarrola-Carcopino, il est évident que l'espace permettait d'envisager quelque chose de beaucoup plus important. Nous avons dû convaincre tous les intervenants. C'est donc un bien pour notre région. J'insiste beaucoup sur ce fait : ce centre commercial aura un véritable impact sur l'économie de la Corse. Mais au-delà de cela, nous constatons actuellement un véritable développement de la zone de Sarrola-Carcopino. Car il n'y a pas que mon projet. Il y en a d'autres. Nous nous en réjouissons car cela découle d'une volonté politique locale de redonner à Ajaccio une véritable dimension de capitale régionale.

Vous parlez de la ville d'Ajaccio. Mais pas du «centre-ville... Ne craignez-vous que l'Ajaccio « historique » en souffre ?

Pour moi, ce n'est pas antinomique. On a souvent voulu mettre en opposition le développe-

ment périphérique et le centre-ville. Mais nous avons un retour d'expérience depuis soixante ans qui nous démontre le contraire. D'une manière générale, il est prouvé que le développement de la périphérie est bénéfique au centre-ville.

Comment est-ce possible ?

Tout simplement parce que le développement de la périphérie amène un dynamisme et résulte d'un investissement. Je vous rappelle qu'un investissement apporte de la croissance et que la croissance, c'est tout le contraire de la crise. Vous imaginez l'argent qui a été investi dans un projet d'une telle dimension que le nôtre ? Cela signifie aussi que ce seront beaucoup d'emplois qui seront créés. Ces investissements et ces emplois bénéficieront à l'ensemble des acteurs économiques.

L'impact sera-t-il essentiellement économique ?

Non. Par exemple, nous avons constaté bien souvent, qu'en développant la périphérie, les problèmes de circulation sont atténués notamment dans le centre-ville. Ensuite, cela permettra aux acteurs du centre-ville de se remettre en question, d'innover et de faire en sorte que leurs commerces soient redynamisés.

À propos d'investissement, quel est le montant de ce projet ? D'autre part, quelle seront les retombées pour les entreprises locales du BTP ?

Ce sont des investissements relativement importants. Je dis «relativement» parce que par rapport à ce qui peut se faire sur le continent et ailleurs dans le monde, ces investissements demeurent petits, voire même très petits. Maintenant, il est vrai qu'à l'échelle insulaire je crois savoir qu'il s'agit du plus gros investissement jamais réalisé à ce jour dans le privé. Au niveau de la construction, bien entendu, l'investissement est également considérable. Il est vrai que cela va permettre de déployer et d'envisager beaucoup de retombées sur l'économie locale au niveau du BTP mais aussi de toutes les entreprises qui pourront travailler directement ou

indirectement sur ce projet. Ces entreprises redistribueront ensuite leur part dans l'économie locale.

Peut-on connaître le montant exactement ?

Je ne voudrais pas non plus, à chaque fois, évoquer cela... Je peux vous dire que cela concerne plusieurs dizaines de millions d'euros.

Quels seront les impacts au niveau de l'emploi ?

En terme d'emplois directs, nous pensons que le projet permettra la création de 1500 à 2000 emplois. Maintenant, nous devons aussi tenir compte des dizaines d'emplois indirects générés par les trois ans de travaux de construction. Il y aura enfin tous les emplois induits inhérent au fonctionnement de ce genre de centres commerciaux et qui seront très importants également.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**

Un mastodonte commercial

Le projet porté par François Padrona porte sur 90 000 m² de plancher.

À lui seul, l'hypermarché s'étalera sur plus de 9 000 m².

La superficie du Leclerc drive qui, selon la revue spécialisée Linéaires, est le premier de l'enseigne en termes de chiffres d'affaires (16,8 M€ en 2013) sera élargie. Aux 1800 m² actuels, viendraient s'ajouter 2700 m² supplémentaires d'emprise au sol.

Également prévus, une galerie de 7 500 m² composée de quarante boutiques, un espace culturel de 1 350 m² et un retail park (un centre commercial à ciel ouvert conçu et développé comme une petite ville commerciale de 22 000 m² qui accueillera de nombreuses enseignes : Société Générale, Alain Afflelou, Orange, Picard, Allianz, Kiabi, Monsieur Meuble, Pascal Coste, Leclerc Voyages, KFC ...

Zones franches de montagne

Projet de loi en Sicile

L'Assemblée régionale sicilienne (ARS) s'est vue soumettre un projet de loi concernant la création sur son territoire de zones franches de montagne. Elles concerneraient toutes les communes siciliennes dont 50% de la superficie totale se situe à 500 mètres au dessus du niveau de la mer.

L'idée d'instituer une fiscalité particulière pour les zones de montagne siciliennes est partie de la société civile, et plus particulièrement des associations, syndicats et socio-professionnels de la région des Madonies, zone classée parc naturel régional. À leur côté, Gaetano Armao, professeur à l'université de Palerme, spécialisé dans les finances publiques et la fiscalité. Début 2014, ils posaient le constat d'une micro-région en proie à un processus de désertification, tant en termes de population que d'activité économique, dont témoigne notamment l'importance des flux migratoires.

Très faible densité

Entre 1991 et 2013, les Madonies ont subi une érosion de leur population de 31%, les jeunes étant les premiers à en partir. Et en l'espace de seulement 12 ans, elles ont perdu 6 867 habitants, soit l'équivalent de la population de Gangi, l'une des principales communes du territoire. À l'heure actuelle, la densité de population dans les Madonies est de 60 habitants au kilomètre carré, dans une île où la moyenne s'établit 375,9 habitants par kilomètre carré. Le tissu économique qui subsiste est constitué de petites entreprises ou exploitations qui comptent entre 0 et 5 salariés. La majeure partie du territoire entre dans la catégorie des zones rurales de montagne désavantagées. Pourtant, les richesses potentielles sont là : ressources en eau, terres agricoles, patrimoine naturel mais aussi historique, archéologique et artistique. Un constat identique est posé pour les autres territoires de montagne siciliens. D'où l'émergence d'une revendication pour la mise en place d'une solution économique et fiscale à même d'inverser la

tendance en attirant des investisseurs, des actifs, et en relançant les entreprises déjà présentes qui ont survécu.

Rédigé par Gaetano Armao, un projet de loi a été déposé courant avril à l'Assemblée régionale sicilienne (Ars).

Le député de centre-gauche Bruno Marziano, président de la IIIe commission de l'Ars, en charge de l'agriculture et des activités productives, a été le premier à soutenir l'initiative, bientôt rejoint par 22 autres députés. Le projet de création de zones franches de montagne concernerait, outre les Madonies, les territoires de l'Etna, des Nebrodes et des monts Iblei (tous classés en parc naturel régional) et d'une manière générale toutes les communes dont plus de 50% de la superficie totale se situe à une altitude de 500 mètres au dessus du niveau de la mer.

Fonds européens

Le financement de cette mesure, ont précisé les porteurs du projet, serait assuré, après accord de l'État italien, en sollicitant les fonds européens pour le développement et la cohésion.

L'idée d'instaurer des zones franches de montagne dans les îles de Méditerranée n'est pas en soi une nouveauté. Fin 2014, l'Assemblée de Corse a approuvé «la proposition de demander à l'Etat, dont c'est la compétence exclusive, d'étudier la mise en œuvre d'une «zone franche montagne» adaptée aux contraintes spécifiques de la Corse». Toutefois, la Sicile, si elle doit obtenir l'accord de l'État italien, dispose d'une large autonomie et de compétences exclusives, pour lesquelles elle détient les pouvoirs législatif et réglementaire.

■ Elisabeth Milleliri

Andalousie : les banques dans le collimateur

La Région d'Andalousie a pris la décision d'infliger des amendes aux banques et sociétés immobilières qui garderont des logements vides pendant plus de six mois. Une mesure qui pourrait aller jusqu'à l'expropriation temporaire des biens immobiliers. Cette éventuelle réquisition, limitée à trois ans, concernerait les logements hypothéqués récupérés par les banques. Ce décret vise à alimenter le marché locatif et obliger les banques à trouver d'autres solutions que les expulsions des propriétaires ne pouvant faire face à leurs prêts. À l'heure actuelle, 45 avis d'expulsion sont prononcés chaque jour en Andalousie (86 000 depuis 2007) où 700 000 logements demeurent vides. De plus, selon des chiffres en provenance de la Banque d'Espagne, les banques espagnoles ont hérité en 2013 de 50 000 logements dont les hypothèques n'ont pu être honorées.

Malte connectée au réseau européen

Depuis le 9 avril, Malte est connectée au réseau électrique européen via la Sicile, au moyen d'un câble de 120 kilomètres entre les deux îles. Cet équipement s'inscrit dans le cadre des réseaux trans-européens de transport, destinés à sécuriser l'approvisionnement énergétique des 28 pays de l'Union européenne. En octobre 2014, le Conseil européen avait appelé à «mettre en œuvre rapidement toutes les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif consistant à assurer l'interconnexion d'au moins 10 % de la capacité installée de production d'électricité de tous les États membres».

Sardaigne, toujours le qui-vive

Le ministre de l'Environnement Gianluca Galletti s'est voulu rassurant : le gouvernement italien a bien compris que la population sarde était opposée à l'implantation du futur dépôt national de déchets radioactifs dans leur île et il sera tenu compte de cette prise de position forte. Rien n'a encore été décidé et ce n'est finalement qu'en 2016 qu'on saura quels sont les territoires retenus comme étant les plus adaptés pour accueillir ce dépôt qui devrait héberger 90 000 m³ de déchets radioactifs, dont 15 000 dits «à haute activité». Une fois publié le document les recensant, il s'en suivra une consultation des régions concernées. Selon Gianluca Galletti, si le refus de la Sardaigne est «légitime», il fait peu de doute que d'autres régions apprécieront à leur juste valeur les retombées économiques qu'induirait ce projet : d'un coût estimé à près de 1,5 Md.€, il devrait générer 700 embauches. Toutefois, si aucune des régions présentes n'acceptait d'accueillir le projet, la décision finale reviendrait au gouvernement. Le risque pour la Sardaigne de se voir refiler la patate radioactive est donc loin d'être écarté.

Revue de presse : El Pais, El Watan, Econostrum, La Nuova Sardegna, L'Unione sarda, Sicilia Informazioni.



les rendez-vous de Jacques Fusina



Rencontres, portraits et critiques de ceux qui font la culture en Corse... Livres, musique, arts et spectacles, cinéma, télé.

Musanostra

On présente généralement dans cette page culturelle et surtout littéraire des auteurs, célèbres ou moins connus. Or, l'on sait bien que pour que toute littérature vive réellement c'est-à-dire que les œuvres rencontrent leur public, il ne suffit pas pour chaque auteur de trouver un éditeur et de publier : il faut aussi que la création proposée ait des lecteurs nombreux et intéressés. Il nous a donc semblé utile de porter cette fois le regard vers ceux-là mêmes qui savent justement apprécier, aimer ou critiquer ce qu'ils lisent, voire le mettre en valeur, communiquer leurs sentiments à propos d'un livre, d'un genre, d'une écriture, d'une personnalité d'écrivain, et favoriser ainsi la pleine vie d'une œuvre. Le club de lecture Musanostra de Bastia est l'exemple même d'une animation littéraire associative, passionnée et efficace, puisqu'il regroupe régulièrement un nombre considérable de lecteurs qui prennent plaisir à s'entretenir de ce qu'ils ont lu, à susciter des découvertes, à en faire profiter les autres, à organiser des rencontres d'écrivains. Avec l'ambition d'élargir encore le champ culturel de ses activités...

Il faut reconnaître que l'accélération exponentielle de la publication de livres supposait peut-être pour le lectorat potentiel une information plus indépendante et libre que celles de la publicité commerciale voire de la critique pointue de certaines revues spécialisées. On pouvait s'attendre à ce que le lecteur ordinaire se mît en quête de regroupements pour échanger en commun, et imaginât dans ses moments euphoriques la prise en charge associative d'une idée qui n'est pourtant simple qu'en apparence. Je suppose que ce sont des réflexions de ce type, subodorées par les responsables, qui ont présidé à la création de l'association bastiaise *Musanostra*, fondée par un groupe de bonnes volontés intéressées d'abord comme enseignantes par la question de la lecture, sous l'égide de Marie-France Bereni-Canazzi.

J'ai découvert moi-même cette association par les échos de presse, la participation à quelques réunions et la consultation du site Internet dédié à ses activités. Et je dois reconnaître que ce que j'espérais du fonctionnement de ce groupe me semble dépasser en dynamisme et en efficacité ce que l'on pouvait attendre. Car ce club de lecture frappe d'emblée par l'accueil sympathique et l'ouverture d'esprit qui y règnent : les lecteurs et lectrices se réunissent périodiquement en divers endroits de la ville, cafés ou autres lieux propices, et parfois fort loin des bases, hors les murs citadins, dans quelque village éloigné, lorsque la saison et l'opportunité d'une invitation s'y prêtent. Chacun peut donc venir confier simplement ses propres impressions de lecture, présenter un ouvrage apprécié, ou participer aux débats lorsque les organisateurs, pour varier les approches, proposent à la discussion des thèmes, des genres, des auteurs particuliers...

Progressivement l'éventail des activités s'est élargi dans un domaine que d'aucuns auraient pu croire quelque peu sclérosé :

au café littéraire succèdent ainsi parfois un goûter ou un chocolat pour les très jeunes, une « *primamusa* » plaisante, les débats ordinaires se faisant en langue française, parfois aussi en langue corse, lorsque le besoin s'en ressent. On y organise aussi régulièrement des concours d'écriture (textes courts, sujets particuliers à traiter...), un jury couronnant les meilleurs par une publication sur Edilivre. La consultation du site démontre à l'évidence une progression remarquable puisque d'autres arts que la littérature intéressent l'association : une rubrique cinéma propose des analyses de films, une branche vidéo des récitals de chant et de musique, une galerie d'art invite à des promenades patrimoniales, visite des expositions de peinture, de sculpture ou autres réalisations plasticiennes. L'offre culturelle s'enrichit ainsi chaque semaine et s'ouvre petit à petit aux goûts d'un public toujours plus large.

J'évoque tout cela rapidement quoique ces opérations ne représentent qu'un versant de l'activité de l'association : le site Internet très complet propose en effet non seulement un archivage des textes reçus, un agenda, un forum de discussion, des portraits d'auteurs, des articles de presse, des contributions écrites nombreuses, mais chaque réunion est « couverte » par des comptes rendus précis et une illustration photo ou vidéo quasi professionnelle par l'époux, M.Canazzi, de l'animatrice principale. Cette dernière serait d'ailleurs fâchée d'être seule citée puisqu'elle est entourée par une équipe dévouée et compétente qu'il serait difficile de nommer complètement tant elle est nombreuse.

Je me risquerais pourtant à énumérer quelques noms que j'apprécie personnellement : Bénédicte Savelli, Nathalie Malpelli, Ivana Polisini, Françoise Bastien, Lucia Memmi, Alain Franchi, Raymond Mei, Pierre Lieutaud, Ange-Toussaint Pietrera... en sachant qu'ils sont plusieurs dizaines d'autres encore à participer aux réunions, à y prendre la parole, à proposer des lectures ou des textes. Sans compter quelques auteurs, connus au plan local ou plus largement, qui ne tarissent point d'éloges sur l'accueil reçu chez ces sympathiques lecteurs et sur l'écho dont leur œuvre a pu ainsi bénéficier. ■

Contact : amusanostra@gmail.com



Futsal : Bastia Agglomération, champion de France de D2

Le club Bastia Agglomération Futsal est sacré champion de France de D2 à trois jours du terme de la compétition. Il a réalisé un exploit, en écrasant le championnat et en se hissant en D1, l'élite du futsal national. Pour Jean-Charles Dottel, joueur et directeur sportif de Bastia Agglomération, l'apport de joueurs étrangers a sans doute permis au club de franchir un palier.

Pouvez-vous nous présenter votre équipe ?

Bastia Agglomération est avant tout une équipe d'amis. Ce club est récent puisqu'il est le résultat d'une fusion entre les deux anciens clubs de la région bastiaise, c'est-à-dire le FC Furiani et Bastia Futsal. Les deux clubs avaient du mal à se développer en raison de difficultés, notamment au niveau des infrastructures. C'est pourquoi nous avons décidé de nous unir afin de créer un grand club. Deux ans plus tard, on peut dire que la mayonnaise a vraiment pris. La preuve, cette année nous avons joué les premiers rôles dans le championnat de France de D2. Cerise sur le gâteau, nous avons été sacrés champions de France et de ce fait, nous accédons à l'élite du futsal national.

Qu'en est-il du niveau de jeu dans cette D2 de Futsal ?

Au niveau insulaire et dans notre club, je pense que nous avons vraiment une bonne ossature. Toutefois,



il faut reconnaître que nos performances sont également dues à l'arrivée de joueurs étrangers. Il faut savoir par exemple, que nous avons chez nous trois joueurs étrangers. Honnêtement, je pense que sans eux, nous n'aurions pas pu obtenir ces résultats-là cette saison. Nous nous serions peut-être maintenus, mais sans plus.

Comment vous êtes-vous préparés pour ce championnat ?

En affrontant des équipes régionales, ici en Corse. Tout simplement. C'est là qu'on a pu s'apercevoir que l'écart est important entre le niveau régional et le championnat de France de D2.

Quel est le statut de la D2 en futsal en France ? Etes-vous professionnels, semi-professionnels ou tout simplement amateurs ?

À titre comparatif, je pense que l'on peut dire que notre niveau est à peu près équivalent à celui du CFA2 en football traditionnel. Certains clubs ont toutefois beaucoup de moyens et apportent un plus au niveau professionnel, notamment en recrutant des joueurs importants. Ce sont des clubs qui peuvent proposer des emplois à certains joueurs. Cela représente forcément un avantage important pour eux. Néanmoins, le championnat de division 2 reste amateur. Par contre, dès lors que l'on accède à l'élite, c'est-à-dire la D1, nous changeons

complètement de catégorie. À ce niveau-là nous trouvons des joueurs de très haut niveau. Ces joueurs ont par exemple la possibilité de signer des contrats fédéraux.

Les joueurs de D1 en futsal sont donc carrément des professionnels ?

En effet, nous pouvons voir les choses comme ça. Ce sont des joueurs qui sont payés et qui vivent essentiellement du futsal. Vous imaginez donc que pour un petit club comme le nôtre, c'est très difficile. Il faut savoir par exemple que cette année, en D2, nous faisons partie des plus petits budgets du championnat. Ça en dit long sur l'exploit que nous avons réalisé.

Comment les choses se passent-elles au niveau de la formation des jeunes ?

Nous avons signé une convention avec le Sporting Club de Bastia. D'ici la fin du mois de mai, nous allons commencer à tâter un petit peu le terrain avec les jeunes du Sporting, et notamment les U19. Nous allons voir notamment ceux qui ne peuvent pas continuer au niveau du football. Nous pourrions en récupérer quelques-uns. Dans un premier temps, il faudra leur faire découvrir le futsal. Cette convention entre nos deux clubs est une passerelle très intéressante pour nous. Mais bien entendu, si les joueurs ont encore la possibilité ou le sentiment de pouvoir faire une carrière en football traditionnel, ils ne viendront pas chez nous.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**



Paillote Andrea : Le concept «plage» à la rivière



Située en contrebas de la route nationale qui relie Ajaccio à Bastia, la paillote Andrea est atypique, nichée dans un site à la fois ensoleillé et ombragé, à quelques mètres du lit de la Gravona. Un concept créé il y a quatorze ans. Nous avons rencontré la gérante des lieux, Rita Hubert.

Comment avez-vous eu l'idée de créer une paillote en bord de rivière ?

En général, il est vrai que nous pensons toujours à la mer dès lors qu'on parle de paillote. En ce qui nous concerne, nous avions tout simplement un terrain de famille situé en bordure de la rivière, avec une grande plage, comme si nous nous trouvions à la mer. À partir de là, nous nous sommes dits : pourquoi pas ? Une paillote au bord d'une rivière est un nouveau concept en Corse. Et je crois que c'est tout aussi plaisant qu'à la mer. Peut-être même plus. Car avouons que l'eau fraîche du fleuve en plein été, c'est plutôt agréable. En tout cas, c'est vraiment autre chose. Nous avons choisi de l'appeler «Andrea» puisqu'il s'agit du prénom de notre dernière fille.

Avez-vous réalisé beaucoup d'aménagements ?

Au départ, nous avons simplement une petite paillote. Depuis, nous avons réalisé effectivement un cer-

tain nombre d'aménagements. Nous avons par exemple aménagé le terrain de footy-volley ainsi que d'autres terrains de jeux. Chez nous, les visiteurs peuvent notamment jouer au ping-pong ou encore à la pétanque. Je pense que nous proposons un véritable concept de paillote familiale. Ce qui nous intéresse, c'est de recevoir des familles et de nous préoccuper du bien-être des parents et des enfants.

Votre clientèle est-elle exclusivement de type familial ?

Essentiellement, mais pas seulement. Nous avons aussi beaucoup de jeunes qui viennent, pour jouer au footy-volley par exemple. Également beaucoup de personnes âgées qui viennent chez nous afin de se reposer. Beaucoup d'entre elles jouent à la pétanque. Nous sommes ouverts à tout le monde. Notre carte est très variée. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets.

Quels sont les inconvénients d'un tel concept ?

Nous ouvrons, malheureusement, seulement deux mois par an. Quelquefois, nous parvenons à ouvrir durant deux mois et demi, voire trois mois. Nous sommes hélas tributaires du temps. L'idéal est d'ouvrir la paillote à la mi-juin et de fermer vers la mi-septembre. Nous ciblons donc trois mois d'ouverture. Mais ce n'est pas évident, car nous nous trouvons vraiment tout près du fleuve. Au mois de juin déjà, certaines personnes hésitent à monter, car il peut toujours faire frais. Et surtout, dans un premier

temps, les gens ont envie de profiter de la plage. Puis, lorsqu'il commence à faire chaud, les gens sont à la recherche de la fraîcheur. C'est alors qu'ils montent chez nous. Ensuite en septembre, avec la rentrée des classes, nous fermons.

Il y a quelques années la vallée a beaucoup souffert d'incendies gigantesques. Et vous ?

Nous avons tous souffert de ces conditions difficiles. Mais nous sommes particulièrement mal placés pour nous plaindre. En effet, dans cette tragédie il ne faut pas oublier que beaucoup de maisons ont brûlé. Beaucoup de gens ont perdu leur habitation principale. Mais nous avons quand même été particulièrement touchés par cette tragédie.

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**



Tel./Fax : 04 95 31 05 01
mail : palais-des-glaces@orange.fr

La Corse, les Corses et l'Afrique

L'hebdomadaire *Jeune Afrique* (N° 2833-2834, du 26 avril au 9 mai) vient de publier un article sur les Corses et l'Afrique, avec, en sous-titre, «Grandeur et décadence d'une tribu au cœur de la Francafrrique». L'enquête, qui se veut exclusive, est à charge contre les Corses qui constitueraient un réseau où se mêlent la politique et les affaires, en particulier dans le domaine des jeux (casinos). *Jeune Afrique* analyse «cent ans de corsitude entre grandeur et décadence», afin de nourrir la légende noire des Corses.

On peut s'interroger sur les raisons d'un tel article sur la «Corsafrrique» à travers des figures auxquelles s'est intéressée la justice, car, il n'y a rien sur le fond, si ce ne sont des rumeurs qui s'expliquent, parce que l'Afrique et la Corse sont des terres-mystère, le lieu où se nouent des relations qui échappent à la raison. L'Afrique et la Corse ne sont pas des «jardins à la française», elles ont cette géométrie des jungles et du maquis.

Pourquoi les Corses sont-ils si nombreux à être venus en Afrique ? L'article ne donne aucune explication, si ce n'est une simple information : la Corse compte, en 1901, 295 000 habitants et elle va perdre 40 % de sa population en 50 ans. Autre information : en 1938, 15 % des colons français sont corses. Pourquoi tant de Corses dans l'administration coloniale ? Rien n'est dit sur les raisons qui ont poussé les Corses à quitter leur île.

L'article vise à alimenter les fantasmes et les caricatures sur la «Corsafrrique», nos compatriotes y étant décrits comme une «tribu», au sens africain du terme. La «corsitude» serait, dans les valeurs et les règles qui régissent les rapports entre les individus d'essence africaine avec le sens de l'honneur, la solidarité des membres du clan, le soutien à la famille. Ce système de valeurs est difficile à comprendre de l'extérieur. L'Afrique est d'ailleurs souvent définie comme le troisième département corse, l'île en comptant déjà deux.

Pour moi qui travaille aujourd'hui beaucoup avec l'Afrique, je constate que les cultures corse et africaine, d'essence paysanne, enracinées dans la mythologie des villages et des lieux, fondées sur des valeurs de solidarité, sont proches. Les affinités sont réelles. C'est pour cela que j'aime l'Afrique.

En Afrique, le rapport entre les Corses et les Africains n'a jamais été un rapport de colon à colonisé. Le rapport des Corses aux «indigènes» a toujours obéi à des codes qui font que les Corses ne sont pas considérés comme les autres Français, ce sont des «frères», des membres de la tribu, d'une fidélité absolue à cette tribu.

Un petit détail : il y avait aussi, pour les Corses, le souci de défendre les intérêts de la France. Le patriotisme de Corses ne les obligeait pas pourtant à être des colons comme les autres.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Le parc Galea à Tagliu Isulacciu explique les origines !

La deuxième édition du festival des origines organisée par le Parc Galea à Tagliu Isulacciu a connu un vibrant succès... avec le soleil en plus ce qui n'est pas négligeable. La première édition avait été on se souvient contrariée par des pluies battantes, même si au bout du compte, le festival avait eu le succès escompté auprès du public. C'est sur cette lancée que l'édition 2015 s'est offerte, attirant une foule immense sur le site créé par Pierre-François Semidei pour raconter la Corse et le monde qui l'entoure.

Toute l'année, le Parc Galea invite à la découverte et à la connaissance. De jardins en fête, en conférence, journées partenaires notamment à l'occasion de la fête de la science, atelier pour les enfants, ou promenade au gré des neufs hectares de jardins botaniques. Et puis il y a cet événement annuel du «Festival des

origines» qui va si bien au parc Galea. Le long week end du premier mai a vécu l'affiche de sa deuxième édition, drainant des milliers de personnes conquises par un programme d'une rare richesse, pour adultes et enfants !

Musique au jardin, scènes des savoirs, conférences, observation du soleil, débats, lecture théâtrale, expositions, balade botaniques, apéritifs concert, et ateliers pour les enfants confiés à des experts pédagogue, le parc Galea à Tagliu Isulacciu a ouvert ses portes pour ce rendez-vous de la connaissance conçu pour toute la famille. Étaient réunis durant ces trois jours, des paléontologues, archéologues, astrophysiciens, ethnologues, primatologues, botanistes, historiens, auteurs, conteurs, artistes, musiciens et comédiens pour un programme qui invitait à remonter aux origines de toute chose née des



mais de l'homme ou de l'évolution du vivant !

Autant de connaissances à ciel ouvert !

■ Jacques Paoli

En Bref... En Bref... En Bref... En Bref... En Bref... En Bref... En Bref... En Bref...

L'enquête publique sur le Padduc est ouverte. Les personnes désireuses de formuler observations ou suggestions sur le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse ont jusqu'au 3 juillet pour le faire. Ces avis et propositions seront pris en considération par la Collectivité territoriale de Corse. Des permanences publiques sont ouvertes dans 12 mairies de l'île (Ajaccio, Bastia, Belgodere, Calvi, Corte, Evisa, Folelli, Ghisonaccia, Levie, Luri, Porto-Vecchio et Sartène). Le dossier d'enquête publique est aussi disponible sur internet (<http://aac.corse.fr/>) et il est possible d'émettre son opinion et ses remarques sur le registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/115>) ou par courrier adressé à : M. le président de la commission d'enquête Padduc, BP n°70054, 20 176 Ajaccio Cedex 1.

Une exposition sur «La vie cachée des camps» est organisée à Biguglia par la municipalité, en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC). Cette année, on commémore en effet le 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration. Installée à l'espace culturel Charles Rocchi, elle sera ouverte au public et aux scolaires du 19 au 22 mai, puis du 26 au 29 mai. La visite sera guidée et commentée par Patrice Lafaurie, vice-président de l'amicale Mauthausen, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les enseignants désirant accompagner leurs élèves à cette occasion sont invités à s'inscrire en mairie au **04 95 58 98 58**, un planning devant être mis en place afin de pouvoir accueillir deux classes par demi-journée.

Corsica Ferries a acquis un autre croisière ferry, le Silja Festival, auprès de la compa-

gnie finlandaise Silja Line. Il prendra le nom de Mega Andrea. Après transformations, dès la saison prochaine, il sera employé dans un premier temps sur les lignes de Sardaigne en remplacement du Sardinia Vera. Ce dernier sera redéployé en renfort pour une centaine de traversées supplémentaires sur la Corse en haute saison, en vue de l'accroissement attendu du trafic.

La première plateforme de compostage électromécanique de Corse est inaugurée le 12 mai à Corte. Le projet «selective collection of the organic waste» (SCOW : collecte sélective des déchets organiques), lancé en 2013 et financé par l'Europe à hauteur de 80%, vise à détourner du circuit classique de traitement les bio-déchets produits par l'activité touristique, pour créer un compost de haute qualité. Le Syvadec et la Communauté de communes du Centre Corse ont identifié des producteurs susceptibles de participer à cette initiative et mis en place un système de collecte en porte-à-porte de bio-déchets triés. À présent, un composteur électromécanique installé sur le quai de transfert de Corte traite les bio-déchets produits et triés par les 9 plus gros producteurs du Centre Corse. Il devrait permettre de détourner plus de 100 tonnes de déchets de l'enfouissement et produire environ 30 tonnes de compost par an.

Vous résidez plus de 6 mois par an en Balagne et y êtes arrivé entre 2000 et 2006 ? Vous pouvez participer à la seconde phase de l'enquête réalisée par le syndicat mixte du Pays de Balagne qui, afin d'approfondir la réflexion sur le territoire balanin et sa popu-

lation, souhaite élargir son enquête sur les résidents récents, grâce à une enquête en ligne. L'anonymat est formellement garanti et aucun usage politique ou commercial des données recueillies ne sera réalisé. C'est ici : www.n-clicque.fr/marcel/index.php/498628/lang-fr

Conférence sur le thème de l'adolescence à Levie le 13 mai, donnée par le Dr Guillaume Bronsard, pédopsychiatre, dirigeant de la Maison des adolescents de Marseille. Organisée par l'École des parents et des éducateurs (EPE) de Corse-du-Sud, la conférence se tiendra à 18h à la salle des fêtes.

Inauguration du sentier du patrimoine Lumiu-Oci, le 16 mai 2015, à partir de 10h. Le maire de Lumio, Etienne Suzzoni invite toutes les personnes souhaitant participer à l'événement qui, pour l'occasion, sera associée à la messe annuelle célébrée par l'abbé Valéry en la chapelle d'Oci, ainsi qu'à la bénédiction de la nouvelle croix di à Costa qui protège le village depuis 1949, élevée à l'occasion du pèlerinage de Notre Dame du grand retour.

La 6^e édition des rencontres Estru paisanu-Territoires sonores se déroule jusqu'au 13 juin. Ce projet, réalisé par le musée de la Corse en partenariat avec les acteurs locaux de microrégions, est né de la volonté de valoriser et de restituer in situ le patrimoine sonore collecté, afin de partager cette mémoire collective le temps de séances d'écoutes ouverts à tous et gratuites. **Prochains rendez-vous** : le 9 mai, 18h à Ota ; le 6 juin, 18h à Lozzi ; le 13 juin, 17h30 à Taglio-Isulacciu.

En savoir + : <http://www.musee-corse.com>

Le CEL du printemps sous le signe du succès

La trêve scolaire du printemps a permis au Pôle Animation du Service des Sports de la ville de Porto-Vecchio de mettre en place une nouvelle édition du contrat éducatif local. Cette version des beaux jours, ultime rendez-vous avant la grande période estivale qui s'étalera sur l'ensemble du mois de juillet, a donné l'occasion à près de 70 enfants de prendre part à un programme basé sur les sports de pleine nature mais, également, sur des disciplines beaucoup plus traditionnelles.

Ainsi, la première semaine des vacances a vu l'établissement d'un programme varié, sur les quatre après-midis, avec du tennis, sur les courts du Prunellu, du speedminton, à la halle des sports des Quatre-Chemins, de la voile, de l'équitation, du VTT, du golf, sans oublier le kayak. Ces activités étaient, bien

entendu, confiées aux agents de la commune qui ont pu compter, aussi, sur le soutien des associations de la Cité du Sel avec le Raquette Club de Porto-Vecchio, le Poney Club A Staffa, les Fauvettes, le club de voile Tramulimachja, sans oublier le Golf de Lezza.

Les matinées étaient, quant à elles, réservées au VTT et à la pratique du rugby sur les terrains implantés au stade Claude Papi.

Cette formule qui a fait ses preuves depuis maintenant plusieurs années connaît, lors de chaque version du CEL des vacances, un évident succès auprès de ce jeune public porto-vecchiais âgé de 8 à 14 ans. Prochaine étape, donc, au mois de juillet avec une entame très rythmée sur la base du raid des adolescents dont ce sera, cette année, la troisième édition.

■ G.-A.M.



Gabriel Ceccaldi ou l'histoire d'une passion à La Cave

Voici quelques jours, La Cave organisait le lancement d'une exposition rétrospective d'un mois dédiée au peintre porto-vecchiais Gabriel Ceccaldi, qui fêtait, dans le même temps, ses 80 ans. L'occasion de mêler le beau et le bon en alliant vins et peinture. La centaine de personnes conviées à ce vernissage a pu découvrir l'histoire touchante de la passion exutoire d'un artiste atteint d'une surdité irréversible depuis sa prime enfance.

Un hommage, retraçant le parcours exceptionnel de cette figure locale, qui, à l'âge de 10 ans, pressentait déjà que la peinture ferait partie intégrante de sa vie. Un talent, décelé par le peintre milanais Gatti lors d'un passage à Porto-Vecchio, qui allait l'encourager à persévérer dans cette voie, scellant, dans le même temps, le destin d'un homme passionné.

Lauréat du concours d'entrée de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, Gabriel Ceccaldi devait y développer son talent pendant plusieurs années, avant d'enchaîner les expositions. Parmi ses œuvres, quelques visages et lieux parisiens qui ont marqué sa jeunesse, mais plus que tout, les couleurs de la Corse, demeurent chères à son cœur.

C'est en fait le raccourci de l'histoire d'une vie, au travers d'une quarantaine d'œuvres, qui est exposé durant un mois à La Cave. Une exposition à vivre sans modération.

■ G.-A.M.



C'est à devenir... dengue !

Le risque de contracter la dengue ou le chikungunya en France métropolitaine est désormais un «risque durable» a indiqué l'Institut national de veille sanitaire (InVS). Le vecteur de ces maladies, l'*Aedes albopictus* ou moustique-tigre, est de plus en plus présent en métropole et il n'existe aucun moyen de l'éradiquer. Tout au plus peut-on freiner son expansion. Implanté depuis 2004 dans les Alpes-Maritimes, le Var et la Haute-Corse, le moustique tigre a désormais colonisé une grande partie du Sud de la France, principalement le Sud-Est, jusqu'aux départements du Rhône et de l'Isère. Et, selon le dernier bulletin épidémiologique de l'InVS, il a récemment été repéré dans le Nord et l'Ouest, ce qui indique qu'il pourrait s'y installer durablement dans les mois à venir. Si on ajoute à ce fait «l'intense circulation internationale des personnes» le risque de contracter dengue ou chikungunya en métropole est «maintenant globalisé et ne fera que croître». En 2014, on recensait 2 327 cas importés de chikungunya et 953 de dengue mais aussi une hausse des cas autochtones : 4 cas de dengue en région PACA et 11 de chikungunya dans l'agglomération de Montpellier.

Pollution de l'air : Bruxelles tacle Paris

Le 29 avril, dans un communiqué, la Commission européenne a sommé la France de prendre des mesures «ambitieuses, rapides et efficaces» pour limiter l'exposition de sa population à la pollution atmosphérique aux particules fines. Cet «avis motivé» pourrait être suivi d'un renvoi de la France devant la Cour de justice de l'Union européenne si le pays «ne réagit pas dans un délai de deux mois». L'exécutif européen estime en effet que le pays «n'a pas adopté les mesures qui auraient dû être appliquées depuis 2005 pour protéger la santé de ses citoyens» et contrevient donc à «la législation de l'UE exigeant que les États membres limitent l'exposition de leurs citoyens aux particules fines». Ces particules fines proviennent des émissions imputables à l'industrie, au trafic routier, à l'agriculture et au chauffage domestique. Pour formuler cette mise en garde, la Commission européenne se fonde sur des chiffres donnés par Paris, et souligne que les limites maximales journalières pour ces particules sont dépassées à Paris, Lyon, Grenoble, Marseille, en Martinique, dans le Rhône-Alpes, en zone urbaine régionale PACA, à Nice, Toulon et Douai-Béthune-Valenciennes.» Jamais entendu parler de la Corse et du Vazzio, à Bruxelles ?

Jours fériés : le Medef veut raser... gratis ?

Le Medef a saisi l'occasion de ce mois de mai, riche en ponts, pour ressortir une proposition formulée il y a un an : diminuer le nombre de jours fériés sur l'année. Car, selon le vice-président de l'organisation patronale, ces jours

chômés provoqueraient «de gros dégâts dans les entreprises». À l'en croire, supprimer deux jours fériés générerait «une hausse de 1% du PIB» et permettrait ainsi de «créer 100 000 emplois». Argument-massue en ces temps où le chômage atteint des sommets qui jusqu'alors étaient restés vierges. Ceci dit, peut-être conviendrait-il d'attendre, avant de faire droit à la requête du patronat, de voir s'il va déjà être en mesure de créer les 500 000 emplois prévus grâce au pacte de responsabilité et de solidarité. D'autant que, comme le relève l'Observatoire français des conjonctures économiques, si l'impact d'un jour chômé dans l'industrie se traduit par une baisse de 0,4% du PIB français, celle-ci est à mettre en balance avec l'effet positif de ces jours fériés sur le tourisme et la restauration : près de 3 Md€. Tout de même. En 2012, le Portugal a supprimé 4 jours fériés pour redresser sa compétitivité. Son PIB a certes regagné, mais sans rejoindre pour autant son niveau de 2008 et son taux de chômage reste supérieur à celui de la France ou de l'Italie. En matière de jours fériés, la France se situe dans une moyenne très raisonnable, tant au plan européen que mondial : 11 jours. Contre 18 en Inde ; 16 au Liban et en Corée du Sud ; 15 en Finlande ; 14 en Espagne ; 13 en Slovaquie et 12 en Autriche ou en Grèce. Ce qui permet de vérifier au passage que les pays qui comptent le plus de jours fériés ne sont pas automatiquement ceux où le PIB a pris du plomb dans l'aile.

Élégance de printemps



Pour dénoncer l'exclusion et la précarité, l'association Aurore a lancé à Paris une campagne d'affichage détournant de grandes marques de luxe et misant sur le contraste entre des images de sans-abris et les grands sigles de la mode : YSL devient ainsi Yves Sans Logement, JPG Jean-Paul Galère et CD Christian Dehors. Un millier d'affiches ont été placardées dans des lieux de passage du centre, du nord et du nord-est de Paris. Les photos, accompagnées du slogan «Ayons l'élégance d'aider ceux qui n'ont rien», visent à attirer l'attention sur les 140 000 personnes hébergées de manière temporaire grâce aux dispositifs d'aide sociale, qui n'intéressent l'opinion publique qu'en hiver, à la mise en place des dispositifs d'urgence, et qu'on oublie avec l'arrivée des beaux jours. Fondée en 1871 et reconnue d'utilité publique en 1875, l'association Aurore héberge, soigne et accompagne chaque année près de 20 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et/ou professionnelle.

70%... des chefs d'entreprise disent avoir peur de recruter, principalement en raison d'un coût du travail trop élevé, selon un sondage d'OpinionWay pour le compte du Medef. réalisé par téléphone du 10 au 22 avril auprès de 1 001 petites et grandes entreprises représentant la totalité des secteurs d'activité. Le sondage indique par ailleurs que 45% des sondés font état de craintes suscitées par la nature du contrat de travail qui réglemente trop le licenciement (16% placent même cet argument au-dessus de tous les autres), et 37% déplorent la rigidité de la réglementation du travail. Nostalgie du temps où la gestion des ressources humaines se faisait à grands coups de pompes dans le train ?

10,1%... de hausse sur un an pour les rémunérations globales des dirigeants des entreprises du CAC 40 en 2014. C'est ce que révèle l'édition du 28 avril du quotidien *La Tribune*, qui se fonde sur l'étude réalisée par la plateforme spécialisée Facta. L'an passé, la rémunération globale de ces dirigeants a atteint 153 M.€. Les rémunérations fixes et variables ont augmenté de «seulement» 5,2% en 2014 et les attributions d'actions et d'options de 19,6%.

11,3%... de taux de chômage dans la zone euro en mars 2015, sans changement par rapport à février, a indiqué l'office européen de statistiques Eurostat. Sur un an, le chômage a baissé dans la plupart des pays de la zone euro, à l'exception de la Finlande, l'Italie, la France et de la Belgique, où il a augmenté. Dans l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 9,8% en mars, stable également par rapport à février mais en baisse par rapport aux 10,4% de mars 2014.

1 605... Français ou résidents en France actuellement recensés pour leur implication dans des filières terroristes, a fait savoir Manuel Valls. Parmi ces personnes, on estime que 445 se trouvent actuellement en Syrie. Le Premier ministre a annoncé le 29 avril la création, «d'ici la fin de l'année», d'une structure chargée de prendre en charge les jeunes «de retour de zones de conflit» ne faisant pas l'objet de poursuites judiciaires. Cette prise en charge se fera «sur la base du volontariat» et n'aura pas de caractère obligatoire.

11%... des vignes mondiales, soit près de 800.000 hectares, se trouvent en Chine, qui n'en détenait qu'à peine 4% en 2000. La Chine se trouve ainsi désormais hissée au 2e rang des plus gros producteurs de vin au monde, derrière l'Espagne et devant la France. Entre 2008 et 2011, 94 000 hectares de vignes ont disparu chaque année en Europe.

3,8 Md€... supplémentaires seront affectés à la Défense d'ici à 2019, dans le cadre d'une loi de programmation actualisée présentée en Conseil des ministres le 20 mai, a annoncé François Hollande le 28 avril. Les crédits de la Défense pour 2015 seront pérennisés à 31,4 Md€.

76 cas... déclarés sur 100 000 habitants : la Corse est l'une des régions les plus touchées par l'épidémie de varicelle.

966 m²... de superficie pour le magasin Fnac, en franchise indépendante, qui a ouvert ses portes à Ajaccio le 30 avril, attirant pour ce premier jour près de 3000 personnes. Il s'agit du 114^e magasin de l'enseigne en France.



AJACCIO

Proprio qui (exposition)

Jusqu'au 22 mai. Espace Diamant.
Rens : 04 95 50 40 80

La photographe Anna Positano a réalisé un projet photo et vidéo à Ajaccio lors d'une résidence FRAC en partenariat avec la ville. Il fait intervenir des habitants qui font découvrir les lieux et les parcours qu'ils affectionnent dans la cité..

Hasta siempre ! (exposition)

Jusqu'au 18 mai. Palais Fesch.
Rens : 04 95 26 26 26

Une sélection d'œuvres provenant des grands établissements culturels cubains : El Museo Nacional de Bellas Artes, La Fototeca de Cuba et El Consejo Nacional de Artes Plásticas.

Napoléon à Sainte-Hélène : l'exil et la sincérité (exposition)

Jusqu'au 28 juin. Musée national de la Maison Bonaparte. Rens : 04 95 21 43 89

En exil à Sainte-Hélène, Napoléon s'exprima beaucoup sur la Corse et les siens. Ses propos, rapportés ses mémorialistes, sont mis en perspective avec des photographies de Sainte-Hélène prises par Olivier Roques-Rogery

Jean-Jo Renucci (exposition)

Jusqu'au 29 mai. A Scenina.
Rens : 09 63 21 93 99

Jean-Jo Renucci met en scène de minuscules figurines dans monde trop vaste pour elles, étudie les jeux de miroirs entre croisiéristes et autochtones, invente une géographie dans les fissures du béton...

Confrérie San Ghjambattista (chant)

Le 9 mai, 18h. Église St Antoine.
Rens : 04 95 51 53 03

La confrérie San Ghjambattista interprète une messe polyphonique traditionnelle corse, au profit de l'œuvre de jeunesse.

Hyacinthe et Rose (théâtre)

Le 12 mai, 20h30. Espace Diamant.
Rens : 04 95 50 40 80



Entre conte et souvenirs, François Morel, accompagné par le musicien Antoine Sahler, évoque ses grands-parents. Ensemble depuis toujours, ils ne s'entendaient sur rien. Mais ils s'aimaient, ils aimaient les leurs... et les fleurs !

La Chiva Gantiva (musique)

Le 15 mai, 21h. L'Aghja.
Rens : 04 95 20 41 15



Fondé par trois étudiants colombiens immigrés à Bruxelles, rejoints par quatre autres musiciens (un français, un vietnamien, deux belges) ce groupe offre sur scène un show musical où se mêlent rock, rap, soul, rythmes latins et funky

The Shots/The Lazy Queen (musique)

Le 16 mai, 21h. Temple café concert.
Rens : 06 23 92 57 39

Groupe ajaccien formé en 2014, The Shots allie la musique des 70's et un son «garage» avec des inspirations pop/rock britanniques. Groupe bastiais créé en 2011, The Lazy Queen revendique les influences de Led Zepelin ou des Red Hot Chili Peppers tout en affirmant sa propre identité.

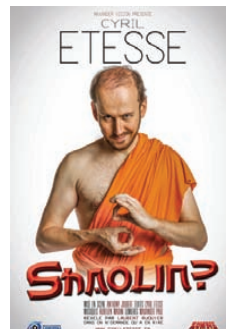


BASTIA

Shaolin ? (one-man-show)

Du 12 au 16 mai, 20h30. Petit théâtre de l'opéra. Rens : 07 52 02 65 54

Cyril Etesse révèle comment un stage de méditation chez les moines shaolin l'a guéri du stress. Il s'avère vite que cette zen-attitude ne lui a pas ôté son sens de la satire. S'ensuit une série de portraits déjantés, de la vieille dame odieuse au fan de Golorak.



Jeanne Cherhal (chanson)

Le 13 mai, 20h30. Théâtre municipal.
Rens : 04 95 34 98 00

Héritière du mouvement de la chanson française des années 1970, Jeanne Cherhal mêle néo-réalisme, sensibilité, humour, ironie. Auteure, compositrice et interprète, elle a remporté par deux fois le grand prix du disque de l'Académie Charles Cros.

Private story (théâtre)

Les 14 et 15 mai, 21h. Fabrique de théâtre.
Rens : 04 95 39 01 65

Sous l'impulsion de leur professeur, Emmanuel Boisset, 21 étudiants en classes préparatoires littéraires du lycée Giocante de Casabianca font résonner sur scène la parole des poètes d'hier et d'aujourd'hui.



LECCI

Musivoce (musique)

Le 13 mai, 21h30. Église de Nivatoli.
Rens : 06 24 01 35 22

Composé du guitariste Aureliu Mannarini et du chanteur Stefanu Marcellesi, le duo instrumental et vocal Musivoce fait revivre les instruments traditionnels (cetera, zifula, clarinetta) et les thèmes de prédilection insulaires.

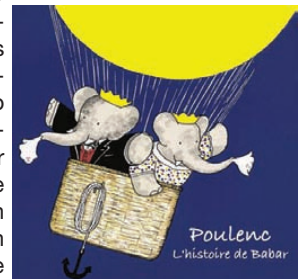


PORTO-VECCHIO

L'histoire de Babar (conte-concert)

Le 12 mai, 18h. Bastion de France.
Rens : 04 95 70 09 58

En 1940, par jeu, le compositeur Francis Poulenc improvise au piano pour ses neveux, à partir d'un album de Babar, de Jean de Brunhoff. En 1946, l'œuvre est créée à la radio. Elle est interprétée ici par l'ensemble instrumental du conservatoire Henri Tomasi et Valérie Furiosi, récitant.



PRUNELLI DI FIUM'ORBÙ

Le café des illusions (théâtre)

Le 10 mai, 18h. Place du marché.
Rens : 04 95 56 26 67

Dernière escale pour la manifestation itinérante La plaine est dans la rue, organisée par le centre culturel Anima. Le théâtre va à la rencontre du public, avec ce spectacle burlesque pour tous les âges de la compagnie Aristobulles. Et c'est gratuit !

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

**AIACCIU103.2 BASTIA98.9 CORTI104 CALVI87.9
GHISUNACCIA107.4 PORTIVECHJU 93.7 BUNIFAZIU101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM